

Après la grève de Marikana : un tournant dans la situation politique en Afrique du Sud (2^e partie)

L'article précédent, publié dans *Combattre pour le socialisme* n°49, a dégagé l'importance de la vague de grèves spontanées déclenchées dans toute l'Afrique du Sud après le massacre de Marikana, à la mi-août 2012. Cet article a formulé de premières conclusions politiques :

« Le mouvement des mineurs de Marikana, le mouvement vers la grève générale de dizaines de milliers de travailleurs sud-africains constituent l'expression du fait que, 18 ans après [l'arrivée au pouvoir de l'ANC, ndlr], rien n'a fondamentalement changé pour les masses sud-africaines (...)

En lieu et place de « pouvoir noir », l'ANC au pouvoir a procédé au « Black Economic Empowerment » (renforcement économique des Noirs) qui a permis à une petite-bourgeoisie noire, essentiellement issue de l'ANC ou de la COSATU, d'accaparer quelques bribes du capital

et de la plus-value produite par l'exploitation odieuse du prolétariat noir. Dans le même temps, pour contenir les aspirations des masses noires, une alliance toujours plus étroite s'est constituée entre les dirigeants de l'ANC, ceux de la COSATU et l'appareil du SACP (...)

En bousculant cette alliance, en mettant particulièrement à mal la tutelle de la NUM sur le prolétariat minier, fraction décisive du prolétariat sud-africain, le mouvement des mineurs initié par la grève de Marikana ouvre une nouvelle phase dans la lutte des masses noires. »

Pour vérifier cette analyse, il convient de se tourner vers le sommet du pouvoir en Afrique du Sud : la direction de l'ANC, qui a organisé sa 53^e conférence nationale en décembre dernier.

L'accession de l'ANC au pouvoir est marquée par une contradiction profonde

En 1994, l'organisation alors dirigée par Nelson Mandela, l'ANC, organisation nationaliste petite-bourgeoise, obtenait une large majorité parlementaire, à l'issue des premières élections ouvertes à la majorité noire de l'histoire du pays. Formellement, avec la conquête de droits et libertés démocratiques pour les masses noires, le vieux régime d'apartheid, à bout de souffle, prenait fin.

Dressée au compromis réactionnaire avec la bourgeoisie blanche, l'ANC avait accepté que tous les obstacles « légaux » fussent opposés à la constitution d'une majorité parlementaire élue par les masses noires : le seuil nécessaire à toute modification de la constitution était ainsi porté à 2/3 de l'Assemblée nationale. Comme elle avait œuvré pendant des décennies à diviser la majorité noire par le biais de clivages « ethniques », de bantoustans et de ghettos, la bourgeoisie blanche utilisait, entre autres, le parti « zoulou » Inkatha pour faire obstacle au vote ANC. L'ANC n'en annonçait pas moins, par avance, sa volonté de collaboration future avec le parti de l'apartheid (Parti National). Enfin, les résultats finaux du scrutin faisaient l'objet de nombreuses « retouches » et « ajustements », révisant à la baisse les résultats de l'ANC. Cela n'a pas empêché que les masses noires, unies par-delà leurs « ethnies » historiques ou artificielles, ont maintenu leur unité et l'ont exprimée massivement à travers le vote ANC.

Lors de sa 8^e conférence, en novembre 1994, le Comité pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire et de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire, sous la direction de Stéphane Just, analysait ainsi ces élections :

« Devant l'impossibilité de réduire le mouvement des masses noires, l'impérialisme américain vise à utiliser la direction de l'ANC pour établir un régime où les " élites " noires assument la responsabilité du pouvoir aux côtés des dirigeants politiques blancs, dans le cadre de l'État colonial blanc. (...) L'accession de Mandela et de l'ANC, placés à la tête d'un gouvernement d'union avec les

colons blancs devait être une première étape allant dans ce sens.

Mais alors que Mandela et la direction de l'ANC " négociaient " avec le gouvernement, le pouvoir blanc, les masses noires ont sans cesse combattu. Le processus révolutionnaire n'a pas été liquidé, au contraire. Les élections ont été outrageusement truquées. Pourtant l'ANC a recueilli la majorité écrasante des voix exprimées et la majorité à l'Assemblée nationale. Ainsi contradictoirement au but recherché (enliser les masses noires dans les filets d'une légalité fondée sur la coopération noirs-blancs, la coopération de " toutes les composantes du peuple sud-africain "), s'est manifestée la réalité : les masses noires sont le " peuple " sud-africain. En ce sens les élections sont une victoire politique des masses noires. »

Les masses noires utilisent le vote en faveur de l'ANC, non pour exprimer une adhésion au programme de ce parti, mais pour exprimer leurs propres aspirations : avant tout, celle de voir constitué un véritable pouvoir noir, portant la hache dans l'État sud-africain et expropriant la bourgeoisie blanche. Mais la politique de l'ANC, la nature même de cette organisation, s'opposent frontalement aux aspirations des masses. Telle est la contradiction qui marque profondément la situation politique en Afrique du Sud depuis 1994 et n'a cessé de s'exacerber.

À quatre reprises – en 1994, 1999, 2004, 2009 –, malgré la politique des dirigeants de l'ANC, les masses noires ont reconduit une large majorité parlementaire de députés ANC. En 2004, l'ANC obtenait même 279 sièges, soit plus que le seuil requis pour modifier la constitution du pays : un dernier obstacle sautait à la domination sans partage de ce parti sur la vie politique du pays, de même qu'à la constitution d'un gouvernement de la seule ANC – ce qui n'a abouti qu'à plonger l'ANC dans une situation de crise politique croissante.

Conférence nationale de l'ANC : Zuma tente de rassurer la bourgeoisie...

Du côté des dirigeants de l'ANC, l'orientation politique du parti est soumise à une contrainte : pour permettre à sa base sociale, une petite-bourgeoisie parasitaire, de prospérer autant que faire se peut, elle doit garantir à la bourgeoisie blanche, aux grands trusts impérialistes les meilleures conditions d'exploitation des richesses et des travailleurs du pays.

C'est cela qui s'est encore exprimé lors de la Conférence nationale annuelle de l'ANC qui s'est tenue fin décembre 2012, dans des conditions où la vague de grèves qui a secoué le pays connaissait un reflux provisoire.

Un reportage du média sud-africain *Mail & Guardian* (21/12/2012) montre à quel point la corruption des cadres dirigeants du parti s'est étalée jusqu'au seuil de la conférence, au sein d'une « *business tent* » réservée aux grands patrons :

« *Le chapiteau, tout près du lieu où les délégués de l'ANC tiennent leurs séances quotidiennes à la conférence nationale électorale du parti, a vu affluer quotidiennement des hommes d'affaires puissants sous sa toile blanche. Les patrons des mines ou des grandes entreprises et les banquiers ont tous fait leur apparition. Pour réserver leurs tables au dîner de gala, certaines compagnies ont payé jusqu'à 500 000 RS (42 000 euros, ndlr) pour avoir le plaisir de dîner avec Zuma et son vice-président d'alors, Kgalema Motlanthe. Les stands au centre d'affaires ont coûté de 25000 à 500 000 RS.* »

Placée sous de tels auspices, la conférence de l'ANC a veillé à envoyer les signaux les plus rassurants à ses partenaires capitalistes.

Jacob Zuma, en première ligne lors de la crise politique ouverte par le massacre de Marikana, a été reconduit à la tête du parti, avec un score officiel de 75% des délégués.

Son « adversaire » velléitaire, alors vice-président de l'ANC, Kgalema Motlanthe, était le candidat par défaut pour les divers opposants à Zuma, plutôt qu'il n'était le dirigeant effectif d'une force d'opposition : il a été littéralement écrasé, et aussitôt évincé de la vice-présidence du parti. Lui succède à ce poste un personnage dont le seul nom est une injure faite aux mineurs assassinés à Marikana et ailleurs : Cyril Ramaphosa.

Ancien dirigeant et fondateur de la NUM, puis secrétaire général de l'ANC sous Mandela, Ramaphosa fut jadis connu comme le dirigeant de la grève générale des mineurs de 1987 : une grève qui a entraîné plusieurs centaines de milliers de travailleurs et a infligé un formidable coup de boutoir au vieux régime d'apartheid. Mais au début des années 1990, il a joué un rôle-clé dans la transition négociée et « pacifique » entre le front constitué par l'ANC et la bourgeoisie blanche. Désormais, c'est un milliardaire qui illustre parfaitement ce que peut apporter le « savoir-faire » d'un dirigeant syndical... dès lors qu'il décide de le vendre à la classe dirigeante : « *Son groupe, Shanduka, détient des intérêts dans l'énergie, les mines, la banque, l'assurance et les télécoms. Il est président du groupe Bidvest et du géant des télécoms, MTN.* » (RFI, 15/12/2012).

Il siège aussi au conseil d'administration de Lonmin, le trust qui exploite la mine de platine de Marikana. 24 h avant le massacre, il envoyait une série d'e-mails au directeur de la compagnie, ainsi qu'aux ministres de la Défense et de l'Intérieur pour les appeler à la plus brutale répression contre les grévistes, qualifiés de « *criminels* ».

Autant dire que sa nomination par Zuma revêt, aux yeux des capitalistes, une signification limpide et on ne peut plus rassurante.

...et confirme une politique économique idoine

Il en va de même du « plan économique » adopté par la conférence de l'ANC : « *Ce plan a reçu l'approbation d'hommes d'affaires sud-africains. Une semaine avant que la conférence ne commence, 30 dirigeants économiques de premier plan avaient fait cause commune dans une lettre ouverte appelant le gouvernement à mettre ce plan en application, ce qui jusqu'à maintenant était resté sans réponse du côté de l'ANC et du gouvernement (...)* Mais le plan de développement national a été salué dans le rapport politique de Zuma lors du premier jour de la conférence ce dimanche, lorsqu'il a déclaré qu'il s'agissait là du plan choisi par le parti et que « *rien d'autre ne pouvait fonctionner dans aucune autre direction* » » (*Mail & Guardian*, 20/12/2012).

La première lettre de ce plan ? Le refus réitéré par la direction de l'ANC d'avancer dans le sens d'une véritable

réforme agraire, expropriant ceux qui possèdent les terres (plus de 80% restent aux mains des Blancs) pour la remettre à ceux qui la travaillent, quasi-exclusivement noirs : « *l'expropriation sans compensation est mentionnée uniquement en rapport avec des terres « acquises par des moyens non-légaux ou utilisées dans des buts illégaux »* ».

Quant au secteur minier, décisif dans le pays : « *La nationalisation n'est pas à l'ordre du jour* » résume le rédacteur du *Mail & Guardian*. En revanche, « *une alternative favorable aux entreprises a été trouvée au projet d'allocations de chômage pour les jeunes, controversées* » : en lieu et place d'une allocation même modeste versée aux jeunes privés d'emploi, des exonérations de taxes et des subventions seront accordées à tout patron qui aura l'amabilité d'embaucher un jeune Noir en contrepartie d'un salaire de misère...

Une lutte féroce pour le contrôle du parti

Mais derrière la façade d'une organisation bien contrôlée, tenue d'une main de fer par Zuma et ses alliés, l'ANC est bel et bien en crise.

La journaliste Sabine Cessou, dans le *Monde Diplomatique* de mars 2013, a donné un aperçu éloquent des méthodes sur lesquelles repose la « légitimité » de Zuma :

« *Avant leur dernier congrès, en décembre 2012, les membres de l'ANC en sont venus aux mains pour faire passer l'un ou l'autre de leurs candidats. Des chaises ont volé dans le Cap-Oriental, on s'est battu à coups de poing dans le nord-ouest du pays, et un gang armé a fait irruption lors d'une réunion de l'ANC dans les townships de l'East Rand, près de Johannesburg. (...) Les effectifs de*

l'ANC ont beaucoup gonflé ces derniers mois, alimentant par ailleurs une polémique sur l'existence de « membres fantômes » qui auraient permis à M. Zuma de l'emporter face à son rival, réputé plus intègre et bien placé dans les sondages. »

Dans un reportage du 20 décembre, le *Mail & Guardian*, bien informé, a fait état... d'une descente de l'armée, dûment commanditée, contre la tente d'une délégation qui n'a pas été autorisée à participer à la conférence nationale : *« Les délégués du Nord-Ouest sont sur la ligne des « Forces du Changement » qui s'opposent à un second terme pour le président Jacob Zuma (...) L'ANC dans le Nord-Ouest est divisé entre les fractions pro et anti-Zuma. La faction qui soutient Zuma est dirigée par Supra Mahumapelo, le président régional. La fraction anti-Zuma est dirigée par Kabelo Mataboge, le secrétaire provincial qui a survécu à une tentative de meurtre présumée il y a quelques semaines. »*

La même source conclut : *« Oui, la fraction Zuma a remporté une majorité de 75%, mais elle a laissé en-dehors du grand et ardent chapiteau de Maugang (lieu de la conférence nationale, ndlr) la plus grosse partie du Gauteng, où sont concentrés tant de capital politique et de capital tout court, aussi bien que d'importantes fractions du Cap Occidental, du Cap septentrional, du Cap Oriental et du Limpopo. »* En clair : des dizaines sinon des centaines de délégués ont été refoulés, tandis que la fraction Zuma reste minoritaire dans 3 des 9 provinces du pays et a obtenu, au Cap Oriental, une « majorité » discutable.

Ajoutons-y encore deux faits : la Conférence nationale de l'ANC a été ouvertement boycottée par le successeur de Mandela et ancien président Thabo Mbeki ; quant à la ligue de jeunesse de l'ANC (ANCYL), politiquement décapitée depuis l'exclusion de son dirigeant Julius Malema, elle refuse d'élire un nouveau dirigeant et fait quasiment sécession.

Aucune fraction de l'ANC ne reflète les aspirations des masses

Jacob Zuma est lui-même parvenu à la tête de l'ANC à l'issue d'une lutte de fractions : en 2007-2008, il a évincé du parti le président sortant et successeur de Mandela, Thabo Mbeki.

Mbeki incarnait en fait l'aile la plus « pragmatique » et, sans doute, la plus lucide de la direction de l'ANC : celle qui borne consciemment ses ambitions à la gestion loyale du capitalisme sud-africain en l'état, c'est-à-dire en se soumettant ouvertement aux intérêts de la bourgeoisie blanche. Mbeki est allé très loin dans ce sens : il a procédé à l'éloge public de la minorité afrikaner, celle-là même qui constituait la base du régime d'apartheid. Sous sa direction, l'ANC est allée jusqu'à intégrer en 2007 le parti historique de l'apartheid, le Parti National, en totale déconfiture.

Ce faisant, il a néanmoins ulcéré une bonne partie des cadres de son propre parti, tandis que s'exacerbait le dépit des masses noires. Pendant cette même période, la corruption a explosé, tandis que les masses noires ont vu leur sort s'aggraver sensiblement à travers l'essor du taux de chômage. La lutte des classes s'est sensiblement tendue, de même qu'un véritable désespoir politique : en 2008, des dizaines d'immigrés venus d'Afrique, travailleurs qualifiés et surexploités, ont été assassinés.

Zuma était associé à une prétendue « aile gauche » de l'ANC : en réalité une fraction « populiste » dont les composantes - le parti communiste SACP, les dirigeants de la fédération syndicale COSATU, enfin les militants de la ligue des jeunes de l'ANC, l'ANCYL – cherchent à contenir les masses noires. Vice-président du pays derrière Mbeki jusqu'en 2005, il avait été démis de cette fonction en raison d'affaires de corruption, puis de viol qui excédaient jusqu'à la « norme » plutôt libérale des cadres du parti en la matière. Resté néanmoins vice-président du

parti, il a vu dans le mécontentement à l'encontre de Mbeki le moyen de reprendre la main sur son adversaire.

En décembre 2007, la conférence nationale de l'ANC entérine la victoire de Zuma contre Mbeki par 2039 voix contre 1505. Pour l'emporter, Zuma a joué la carte du « populisme » noir et zoulou – en opposition à un Mbeki « technocrate » -, mais il s'est également appuyé sur un véritable gangstérisme politique. À la complaisance de Mbeki vis-à-vis de la minorité blanche, il a opposé un hymne des forces armées de l'ANC, du temps de la lutte contre l'apartheid : « Umshini Wam » (« Donne-moi ma mitrailleuse »).

Les élections de 2009 aboutissent à des résultats contrastés : si le populisme de Zuma semble avoir remobilisé une partie de l'électorat perdu depuis 1994 (le score de l'ANC remonte à 11 650 748 voix), c'est l'opposition bourgeoise « interracial » qui progresse le plus. L'Alliance Démocratique, organisation née de la fusion des divers partis bourgeois blancs, progresse de plus d'un million de voix par rapport à 2004, tandis que le « Congrès du Peuple » (COPE), organisation fondée par les partisans de Thabo Mbeki ayant rompu avec l'ANC, obtient 1 311 027 voix et 7,4% des suffrages exprimés sur le terrain du « libéralisme économique » : le COPE tend aussitôt la main à l'autre parti pour former ensemble une opposition à l'ANC. Ce dernier a perdu près de 4 points et 15 sièges par rapport à 2004, tandis que les deux partis cités plus haut ont obtenu près d'un quart de l'Assemblée. Pour la première fois depuis 1994, une opposition réactionnaire substantielle s'est constituée face à l'ANC.

Ainsi, les luttes de fractions internes à l'ANC ont pour résultat immédiat d'affaiblir cette organisation au profit de la réaction regroupée sur une orientation : celle de la « coopération Noirs-Blancs » en matière de gestion du capitalisme.

Une autre fraction se détache... sur le « modèle » du tyran Mugabe

Mais surtout, l'accession au pouvoir de Zuma ne s'est accompagnée d'aucun véritable changement de politique de l'ANC et n'a pas mis fin aux contradictions internes à ce parti : sitôt revenu aux « affaires », Zuma a poursuivi peu

ou prou la politique de son prédécesseur. C'est ce qui s'est exprimé lors de l'éviction, par Zuma, de son ancien allié, l'ex-dirigeant de la ligue des jeunes, Julius Malema.

Sur le modèle de Zuma, pour qui il s'est dit autrefois « *prêt à tuer* », Malema a donné une version exacerbée du mélange de populisme et de gangstérisme politique propre à la nouvelle fraction dirigeante de l'ANC – défaut qui n'incommodait nullement les dirigeants de l'ANC lorsque Malema accusait les plaignantes pour viol contre Zuma d'« *avoir pris du bon temps* » ou qualifiait les partisans de Thabo Mbeki de « *chiens à abattre* » (*Jeune Afrique*, 20/4/2010).

Mais les choses ont pris une autre tournure en 2010, avec l'assassinat d'Eugène Terreblanche, leader d'une organisation paramilitaire prônant la « *suprématie blanche* », par deux de ses employés agricoles noirs. Dans un contexte où la question agraire, non réglée par l'ANC, se traduit par de tels meurtres chaque semaine dans le pays, la direction de l'ANC perçoit clairement le potentiel explosif du discours de Malema, qui appelle à exproprier les fermiers blancs, puis réclame la nationalisation des mines, remettant au goût du jour un autre hymne de la lutte contre l'apartheid : *Dubhula Ibumu*, « *Tuez les Boers* ».

En avril, la direction de l'ANC engage mollement une procédure disciplinaire contre Malema : le but est encore d'appeler cet allié de Zuma à la retenue et non de l'exclure. Mais en septembre 2011, alors même que la procédure parvient à son terme, Malema se distingue par des appels à la « *guerre* » contre les Blancs, à « *marcher sur la Bourse de Johannesburg* » et réitère ses appels à l'expropriation des fermiers blancs. Ses partisans se distinguent encore en prenant d'assaut la commission disciplinaire le jour où Malema y comparait, brûlant drapeaux de l'ANC et T-

shirts à l'effigie de Zuma. Un article du *Figaro* du 2/9/2011 commentait : « *C'est la première fois depuis 1944 que la direction de l'ANC est en opposition totale avec sa ligue de la jeunesse. Si Malema n'est pas remis à sa place, c'est l'autorité même du chef de l'Etat qui sera bafouée* ». Malema est alors exclu de l'ANC pour cinq ans – ce qui n'a pas mis fin au conflit avec l'ANCYL tout entière.

Est-ce à dire qu'il existerait une fraction, dans l'ANC, qui exprimerait même de manière déformée les aspirations des masses noires ? En aucun cas. En effet, le « *modèle* » que préconise Malema est celui qu'a suivi, au Zimbabwe voisin, le dictateur Mugabe.

En avril 2000, pour financer une intervention armée au Congo-Kinshasa, Mugabe a engagé une « *réforme agraire* » à sa façon : il a lâché ses milices contre la minorité blanche, avant de « *redistribuer* » les terres à ses affidés. Pour cela, il a dû passer outre les résultats d'un référendum dont il avait pourtant pris l'initiative : les résultats ont été non seulement l'exil massif et brutal de l'ancienne minorité blanche... mais aussi celui de millions de Noirs terrorisés par le régime. Plus encore, le Zimbabwe qui avait été le « *grenier à maïs* » de l'Afrique a basculé dans la famine. Au Zimbabwe de Mugabe, n'existent ni libertés démocratiques, ni droit d'organisation syndicale, tandis que les masses subissent la misère et la faim...

L'appropriation, par un personnage tel que Malema, du mot d'ordre de « *réforme agraire* » ne peut contribuer en réalité qu'à discréditer ce mot d'ordre et à boucher un peu plus toute perspective progressiste pour les masses noires.

Il n'est pas possible que se constitue une bourgeoisie noire

En réalité, toutes les fractions qui s'entre-déchirent dans l'ANC expriment, chacune à leur manière, l'impasse politique de cette organisation, vouée d'une manière ou d'une autre à l'implosion : organisation petite-bourgeoise constituée sur la perspective de mettre en place un capitalisme « *multiracial* », elle est confrontée à l'impossibilité pratique de donner naissance à une véritable bourgeoisie noire.

D'un côté, la seule option politique « *réaliste* » pour les dirigeants de l'ANC serait celle qu'ont choisie Thabo Mbeki et ses associés : mais alors, l'ANC entre en contradiction frontale et mortelle avec les raisons profondes pour lesquelles les masses noires lui apportent leurs suffrages. De l'autre, les appétits de richesse et de pouvoir d'une fraction des militants, persuadée qu'il serait possible de fonder une bourgeoisie noire à coups de

mitrailleuse et de machettes, ne conduiraient le pays qu'à une débâcle de type Zimbabwe.

Le fait est qu'il ne pourrait être mis fin à la domination écrasante de la bourgeoisie blanche et des trusts impérialistes sur le pays sans saper les bases du capitalisme et la propriété privée des moyens de production eux-mêmes. Et c'est précisément cela que l'ANC refuse de faire, car ses dirigeants, attachés au mode de production capitaliste à la manière de parasites, y perdraient leurs propres privilèges.

Face à cette alternative, où tous les choix sont potentiellement néfastes pour ses intérêts, la direction de l'ANC a procédé à une politique de détournement systématique des aspirations exprimées par les masses noires.

Le « *Black Economic Empowerment* » contre la perspective du pouvoir noir

En Afrique du Sud aujourd'hui encore, plus de 80% des terres cultivées appartiennent aux Blancs – fruit de la colonisation, de l'expropriation, du massacre et de la ségrégation des masses noires. Mais en guise de « *réforme agraire* », l'ANC au pouvoir n'a procédé depuis 1994 qu'à une politique d'acquisitions payées rubis sur ongle au profit, non de coopératives appuyées sur les travailleurs agricoles, mais de descendants présumés des anciens fermiers noirs, bien souvent incapables d'en assumer la charge sur une base capitaliste. Outre que les résultats en termes de productivité sont calamiteux (24% des terres

redistribuées dans la province du Limpopo ont depuis été laissées en friche), l'objectif initial de redistribution de 30% des terres d'ici 2014 a rapidement été revu à la baisse : pratiquement, à ce jour, seuls 5 à 8% des terres auraient ainsi été « *redistribuées* ».

Sous l'apartheid, l'accès à une véritable instruction publique de qualité était le privilège des Blancs, de même que l'accès aux métiers de la Fonction publique. Plutôt que de développer l'enseignement public et la formation à destination des masses noires, dans une situation où moins d'un quart des jeunes noirs parvient à décrocher le

« matric », équivalent du baccalauréat – les écoles ouvertes aux Noirs, médiocres, étant une concession du régime d'apartheid antérieure à 1994 –, l'ANC au pouvoir a procédé à une politique de « discrimination positive » dans le recrutement de fonctionnaires, avec la mise en retraite anticipée de dizaines de milliers de fonctionnaires blancs – sur la base de quotas et du clientélisme. Le résultat est une vaste gabegie.

Dans l'industrie, en particulier dans les mines où la grande majorité des exploitants reste constituée de grands trusts impérialistes, l'ANC a développé sous le nom de « *Black Economic Empowerment* » une série de « mesures incitatives » (cadeaux fiscaux et subventions) pour conduire les capitalistes blancs... à céder des actions à des parvenus noirs. Cette politique a surtout contribué à l'enrichissement personnel des cadres de l'ANC ou de la COSATU, tandis que l'économie sud-africaine s'est maintenue sur des bases capitalistes.

Pour les masses noires, rien n'a changé, sinon pour le pire : de 1990 à 2005, le nombre de personnes placées sous le seuil d'extrême pauvreté a doublé, atteignant 8,8% de la population. Plus de 43% de la population vit avec moins de 260 euros par an. Les estimations du taux de chômage varient de 23... à 40%. Pendant cette même période, dopé par la misère matérielle et morale, et l'absence d'un véritable système de santé public, le SIDA a fait des ravages : au moins un Sud-africain sur 5 serait séropositif. Tout cela dans une situation où la politique de l'ANC a nourri une véritable gabegie économique : en 2008, des coupures d'électricité ont paralysé les grandes villes et provoqué la fermeture provisoire des mines. Ce qui a permis de découvrir l'absence totale de politique de l'ANC en matière de gestion des infrastructures électriques, mais aussi des routes, des services publics...

L'explosion de Marikana a été préparée par d'intenses luttes de classes

En réaction à ce bilan dramatique, le prolétariat noir n'a jamais cessé le combat sur le terrain de la lutte des classes directe. Mais, ce faisant, il s'est heurté à un mur constitué par ses propres dirigeants syndicaux : les dirigeants de la COSATU, fédération de syndicats constituée dans les années 1980, au plus fort du combat des masses noires contre l'apartheid. C'est ce mur qui a commencé à se fissurer avec la dernière vague de grèves ouvrières.

Ce sont les fonctionnaires sud-africains qui, les premiers, ont engagé des combats d'ampleur, centralisés. En juin 2007, un grand mouvement de grèves salariales s'est ainsi développé dans la Fonction publique, avec en son cœur les enseignants et les personnels hospitaliers. Ce mouvement a cherché à dicter ses exigences à la majorité ANC. Une dépêche de *BBC News* du 14/6/2007 rapportait : « *À Pretoria, plus de 10000 personnes ont marché vers les sièges syndicaux, la maison officielle du président, et au Cap des travailleurs ont bloqué le Parlement. La plupart des taxis, des bus et des trains ont soutenu la grève, rendant difficile pour beaucoup de travailleurs du secteur privé l'accès à leurs lieux de travail.* »

En août 2010, sous la présidence Zuma, à nouveau, les fonctionnaires ont fait grève pendant trois semaines, après que les travailleurs du chemin de fer et des télécommunications ont arraché des augmentations de salaires. Devant la sympathie de la grande majorité des travailleurs noirs pour ce mouvement qui engageait des centaines de milliers de fonctionnaires, les dirigeants de la COSATU ont dû organiser des « journées de solidarité » dans les autres secteurs. La répression policière brutale

était employée contre les grévistes ; les tribunaux sollicités pour interdire les grèves ; l'armée a été déployée dans les hôpitaux. Une rupture s'exprimait au grand jour entre les aspirations élémentaires des travailleurs et le gouvernement de l'ANC.

Au congrès de la SADTU, syndicat majoritaire des enseignants, qui s'est tenu peu après, le secrétaire général de l'ANC, Gwede Mantashe – par ailleurs un cadre éminent du parti communiste SACP –, a été hué par les délégués. Une dépêche de l'association RENAPAS, spécialisée dans l'actualité sud-africaine, commentait : « *La grève de la Fonction publique a visiblement ébranlé les relations entre les enseignants, l'ANC et le gouvernement.* »

Le combat des fonctionnaires exprimait la volonté de combat de l'ensemble du prolétariat, se situant à son avant-garde. Bien au-delà des questions salariales qui en constituent le point de départ, ce combat soulève toutes les questions fondamentales liées à la volonté de voir réalisé un véritable pouvoir noir en Afrique du Sud. Ainsi, dans le « bantoustan » du Swaziland, territoire laissé à son « autonomie » et à sa monarchie parasitaire par l'ANC, d'importantes grèves et manifestations de fonctionnaires se sont développées en 2011-2012 : elles sont allées au-delà de la question des salaires pour remettre ouvertement en cause la monarchie. Ce faisant, ce combat pose la question de l'intégration des bantoustans au reste de l'Afrique du Sud, où travaillent la majorité des habitants de ces « réserves » héritées du colonialisme.

La « Charte de la Liberté »

Au-delà de leurs revendications immédiates, les travailleurs gardent en mémoire les décennies de lutte contre l'apartheid et les revendications bafouées par l'ANC. Cela, seul, permet d'expliquer pourquoi, dans leur mobilisation, les travailleurs ont tenté d'imposer leurs exigences à la majorité ANC.

Parmi les références historiques du combat des masses noires figure la Charte de la Liberté, adoptée en 1955 par un congrès qui réunissait diverses forces opposées à l'apartheid, dont l'ANC et les syndicats d'alors. Quoique

située sur l'axe de la « démocratie », ce document avançait un certain nombre de revendications incontournables pour liquider réellement les conséquences de l'apartheid et du colonialisme.

Elle proclamait la nécessité d'une véritable réforme agraire : « *La terre doit être partagée entre ceux qui la travaillent ! Il convient d'abolir les restrictions à la propriété foncière imposée pour des raisons d'ordre racial et la totalité des terres doit faire l'objet d'une redistribution entre ceux qui la travaillent afin que*

disparaissent la famine et la pénurie de terre. L'Etat doit venir en aide aux paysans en leur fournissant des instruments aratoires, des semences, des tracteurs et en construisant des barrages (...)

Elle posait le principe d'une expropriation des mines et du grand capital : « *La propriété des richesses minérales que recèle le sol, ainsi que celle des banques et des industries à caractère de monopole, doivent être transférées à la communauté.* » Elle énonçait enfin nombre de revendications ouvrières élémentaires, telles que le droit d'organisation et de grève, l'égalité salariale indépendamment du sexe ou de la « race », etc.

Ces éléments de la Charte de la Liberté sont à l'origine de l'adhésion de la fédération syndicale COSATU à l'alliance de gouvernement avec l'ANC. Les dirigeants de la COSATU l'invoquent encore pour justifier leur soutien à l'ANC et à son gouvernement – tout en rejetant la mise en œuvre immédiate des mesures favorables aux masses sur l'air du présent difficile et des lendemains qui chantent. Ces revendications restent vivaces dans la mémoire des masses noires, liées dans leur esprit à la mise en place d'un véritable pouvoir noir.

La COSATU ébranlée, entre crise de l'ANC et mobilisation des masses

La COSATU a été fondée en 1985, comme produit de la lutte révolutionnaire du prolétariat noir contre l'apartheid. En l'absence d'un véritable parti ouvrier dans le pays, l'appareil du SACP s'y greffait néanmoins d'emblée, effectuant le travail d'une véritable police politique, dans la plus pure tradition stalinienne. Pour autant, la COSATU, qui revendique plus de 2 millions de membres, n'est pas une simple courroie de transmission de l'ANC dans la classe ouvrière, pas plus qu'elle n'est entièrement subordonnée à l'appareil du SACP : c'est à travers ses syndicats que, dans une très large mesure, les masses noires ont porté au régime d'apartheid les coups décisifs.

Depuis des années, à l'unisson des dirigeants de l'ANC, ceux des syndicats de la COSATU sont contraints à chaque congrès de sonner la charge contre « les partisans des nationalisations » - signe des vives aspirations qui traversent aujourd'hui le prolétariat. La bureaucratie ne parvient pourtant pas à étouffer totalement cette revendication. Ainsi, quoique placée sous le parrainage d'un dirigeant du SACP, le congrès du syndicat de la métallurgie (NUMSA), a dû adopter les positions suivantes :

« La NUMSA, en accord avec les revendications de la Charte de la Liberté, demande que la nationalisation des banques, des mines, de la terre et des entreprises stratégiques ou monopolistiques sans compensation soit réalisée rapidement, si nous voulons éviter de plonger dans l'anarchie et la violence (...) Le 9^e congrès de la NUMSA a confirmé que la Charte de la Liberté est le document programmatique de l'ANC et par conséquent, notre gouvernement ANC doit de manière urgente mettre en œuvre tous les aspects de la Charte de la Liberté (...) Un échec dans ce sens conduirait à l'approfondissement de la triple crise de la pauvreté, de l'inégalité et du chômage. »

Nul doute, cependant, que le puissant mouvement de grèves parti de Marikana ait ébranlé la COSATU et l'ANC bien plus fortement que de telles doléances, écrites pour être étouffées dans la moiteur des congrès confédéraux : la NUM, syndicat entièrement dirigé par le SACP, fondamental en raison du poids décisif du prolétariat minier dans la lutte des classes, a pour le moins perdu des dizaines de milliers d'adhérents.

Début de recomposition syndicale

L'article précédent a montré comment, loin de déboucher sur un mouvement de décomposition syndicale, la mobilisation des mineurs, se heurtant au barrage constitué par la NUM, s'est organisé à travers ses comités de grève : ce mouvement s'est aussi traduit par une amorce de recomposition syndicale à travers l'adhésion de milliers de mineurs à un autre syndicat, l'AMCU.

Un article du site sud-africain *MininGMX* relate la manière dont est née la première section de ce syndicat, en 1998, après l'exclusion du délégué syndical d'une mine de charbon, Joseph Mathunjwa, par la direction de la NUM : « *Mathunjwa était très populaire parmi les travailleurs. Parmi d'autres succès notables, il avait forcé la direction de Douglas à accorder un système de bonus pour les mineurs de fond (...)* « *Quand la NUM a mis fin à mon adhésion, je leur ai dit que je me mettais hors-circuit, mais qu'ils devaient continuer de leur côté et élire un nouveau dirigeant de section. Ils ont immédiatement convoqué une assemblée générale. Ma bataille avec la direction de la NUM était connue. Au meeting, les travailleurs ont décidé que ça ne se passerait pas comme ça – une attaque contre un seul est une attaque contre tous. Et l'ensemble des 3000 travailleurs a quitté la NUM.(...)* » (2/8/2012)

Depuis, sur des bases similaires, l'AMCU s'est développée sur de nombreux sites : en janvier-février 2012, six mois avant la grève de Marikana, c'est à Implats que les mineurs ont contraint la direction de leur compagnie à accorder des augmentations de salaires à tous les personnels, et le nouveau syndicat y a joué un rôle moteur qui a inspiré la grève des mineurs de Lonmin. Avec la vague de grèves partie de Marikana, des dizaines de milliers de travailleurs ont pu faire une expérience similaire à celle des 3000 mineurs de Douglas.

Mais il faut le relever : le début de recomposition syndicale qui s'est exprimé dans le secteur minier procède du mouvement des masses elles-mêmes, non d'un appel abstrait à désertir la NUM. À Douglas, les travailleurs confrontés à la volonté de l'appareil de soumettre leur syndicat ont rompu d'un seul bloc avec la NUM ; à Marikana, c'est la tentative infructueuse, de la part des travailleurs, d'imposer la défense de leurs revendications à la NUM qui les a conduits à constituer leur comité de grève. À l'échelle du prolétariat sud-africain, le combat pour imposer la volonté des travailleurs aux syndicats de la COSATU reste à l'ordre du jour.

L'appareil de la COSATU tiraillé entre soutien à Zuma et « indépendance syndicale »

Le congrès national de la COSATU s'est tenu en septembre 2012, au moment même où le mouvement de grèves déferlait sur les mines du pays et au-delà. Le *Mail & Guardian* commentait la situation en ces termes : « *La crise récente dans les mines de Lonmin, lors de laquelle les travailleurs ont rejeté la National Union of Mineworkers (NUM), le plus grand des affiliés de la COSATU, a montré un divorce entre les dirigeants syndicaux et les travailleurs du rang. La COSATU n'avait plus qu'à bredouiller pour sauver la face mercredi, après que les travailleurs ont négocié leur propre accord sans l'aide de la NUM, suite à la fusillade sanglante de Marikana par la police, qui a laissé 34 mineurs morts et le pays enragé.* » (19/9/2012).

Pourtant, l'appareil du SACP a veillé à ce que pas une voix ne s'élève, au cours de ce congrès, en faveur des mineurs. Au contraire : le *Mail & Guardian* mentionne le fait que, suite à l'arrivée de militants venus diffuser des tracts appelant le congrès à soutenir les grèves, des délégués de la NUM ont été vus en train de brûler la mallette contenant ces tracts, en chantant des hymnes de soutien à Zuma (20/9/2012).

La crise n'en a pas moins traversé le congrès sous une autre forme : le caucus (« commission préparatoire ») au congrès a connu une prolongation exceptionnelle à huis clos, retardant les travaux. L'appareil de la COSATU s'interroge sur le meilleur moyen d'assurer son avenir et ses positions : tandis qu'une fraction vertébrée par le SACP bataille pour imposer un soutien inconditionnel à Zuma, une autre s'exprime de plus en plus ouvertement en faveur de la rupture avec l'ANC, l'« indépendance syndicale ».

Ainsi apprend-on que la délégation de la NUMSA (métallurgie) « *a tempêté contre Dlamini* » (le président de la COSATU), l'accusant « *d'avoir échoué à défendre les résolutions de la COSATU pour éviter d'embarrasser le président Jacob Zuma, le gouvernement et l'ANC* ». De même : « *Parlant sous condition d'anonymat, un représentant officiel de la SATAWU (syndicat des transports, ndlr) a dit que les délégués du syndicat avaient découragé le projet de certains dirigeants de la COSATU de soumettre une résolution de soutien à Zuma pour sa ré-*

élection comme président de l'ANC. » (*Mail & Guardian*, 17/9/2012).

Pour leur propre survie, les dirigeants des syndicats de la COSATU ont appris qu'il leur était nécessaire de tout faire pour garder le contrôle des mobilisations impulsées par les travailleurs : c'est ainsi qu'après le congrès, les syndicats des transports ou de l'agriculture ont durci formellement le ton et appelé à des journées de grève nationale, à l'opposé de l'attitude suivie par les dirigeants de la NUM (voir l'article publié dans *CPS* n°49).

Le clivage traverse aujourd'hui la COSATU jusqu'en son sommet : d'un côté, le président de la confédération syndicale, soutenu par les partisans de Zuma ; de l'autre, le secrétaire général Vavi, qui plaide en faveur d'une plus grande « indépendance syndicale ». Il s'agit là d'une réfraction de l'état d'esprit des travailleurs, qui attendent de leurs organisations qu'elles soient un peu plus « dépendantes » d'eux... et beaucoup moins dépendantes de Zuma. Mais c'est une réfraction déformée. Que peut signifier, en effet, un tel mot d'ordre d'« indépendance », dans la bouche de dirigeants syndicaux qui ont vécu aux crochets du pouvoir et des capitalistes blancs depuis deux décennies ? Uniquement qu'une fraction croissante de la bureaucratie syndicale se réserve le droit de quitter le navire ANC, si d'aventure il devait conduire au naufrage... et toutes choses restant égales par ailleurs.

En-dehors même de la COSATU, l'« indépendance syndicale » a été invoquée par d'autres bureaucrates syndicaux ayant rompu avec la COSATU : ceux qui ont suivi les partisans de Thabo Mbeki dans le COPE, à l'image de l'ancien secrétaire général du syndicat des métallurgistes, évincé par les partisans de Zuma. Les dirigeants de l'AMCU eux-mêmes ne disent pas autre chose, qui revendiquent déjà d'être « reconnus » par le patronat minier, aux côtés de la NUM. Plus qu'aucune autre chose, un fait montre que les partisans de l'« indépendance » dans la COSATU appartiennent au même appareil que leurs collègues du SACP : c'est le secrétaire général de la COSATU Vavi qui, à l'issue du congrès, a appelé à l'organisation d'une « riposte » de la confédération contre les comités de grève du bassin de Rustenburg, en octobre 2012 (voir l'article publié dans le numéro précédent de *CPS*).

Le mot d'ordre de « pouvoir noir » reste à l'ordre du jour

La vérité est que le début de recomposition syndicale qui s'est engagé dans le secteur des mines en Afrique du Sud ne pourra se développer pleinement que si les masses sud-africaines disposent d'une réponse politique à la question du pouvoir. Il n'existe pas de « combat syndical » distinct du combat politique – et les questions posées par le mouvement des masses noires appellent une réponse politique : le pouvoir noir.

En 1986, le comité national du Comité pour la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, sous la direction de Stéphane Just, indiquait dans le rapport politique qu'il avait adopté :

« *En Afrique du Sud la révolution est un concentré pratique de la théorie de la révolution permanente. Moins que dans aucun pays semi-colonial il ne peut y avoir*

d'étape démocratique. La question à résoudre est d'abord et avant tout la question nationale, la constitution de la nation noire, du pouvoir noir contre l'impérialisme représenté directement par le pouvoir blanc, la population blanche dans son ensemble. Les Blancs sont placés devant l'alternative se soumettre au pouvoir noir ou partir. La révolution noire, révolution prolétarienne, doit être une révolution radicale, non seulement politiquement mais socialement et économiquement dès la prise du pouvoir. Tout aussi radicale que toute révolution prolétarienne dans les pays capitalistes, impérialistes dominants »

18 années de pouvoir exercé par l'ANC ont montré qu'il ne pouvait y avoir d'« étape démocratique », transition vers la constitution de la nation noire. La fin véritable de l'apartheid dans tous ses aspects exige l'expropriation du

capital, et l'expropriation du capital ne peut procéder que de la révolution prolétarienne.

De par leur mouvement, des fractions de plus en plus significatives des masses sud-africaines réalisent que l'ANC s'oppose en réalité à leurs aspirations fondamentales : mais, précisément, elles accèdent à cette conscience à travers le combat pour imposer leur volonté à la majorité ANC. C'est de tels combats que peut découler la prise de conscience de la nécessité d'un parti ouvrier révolutionnaire.

Il ne suffit pas de constater la nécessité d'un tel parti, ni même de clamer qu'« il faut un parti ouvrier révolutionnaire ». À ce jour, l'Afrique du Sud reste gouvernée par un gouvernement vertébré par l'ANC, soutenu par la COSATU, organisations que les masses ont considérées comme « les leurs » pendant des décennies de lutte contre l'apartheid. Pour n'avoir pas compris les aspirations que les masses noires plaçaient dans le vote ANC, toutes les autres organisations noires, y compris celles qui ont joué un rôle significatif dans la lutte contre l'apartheid, sans parler de celles qui se réclament du trotskisme, sont restées cantonnées toutes ces années à une place marginale. C'est aussi pourquoi le combat pour la construction du POR n'a pas avancé d'un iota pendant cette période.

Ainsi, précisément dans la perspective de la constitution d'un Parti Ouvrier Révolutionnaire, des militants révolutionnaires en Afrique du Sud chercheraient à intervenir dans les luttes de classes engagées par le prolétariat noir sur l'axe d'exiger de la majorité ANC qu'elle satisfasse les revendications. Ils exigeraient notamment :

- l'expropriation des capitaux détenus par la bourgeoisie blanche, mines, banques, industries – ceci, non pour être « redistribuées » sur une base capitaliste, mais pour être placée sous contrôle ouvrier ;
- l'expropriation des fermiers blancs et une véritable réforme agraire plaçant les terres aux mains de ceux qui la travaillent : les travailleurs agricoles, assistés et contrôlés par l'Etat ;
- l'organisation d'un plan de production pour répondre aux besoins des masses, rompant avec les exigences du « marché », la subordination de toute l'économie du pays aux puissances impérialistes ;
- le développement de véritables services publics pour la population noire, dans l'enseignement, la santé, etc ;
- la liquidation des bantoustans, mini-États artificiels hérités du temps de l'apartheid ;
- la liquidation de toutes les institutions et des lois héritées de l'apartheid, le démantèlement de l'appareil d'Etat issu du régime d'apartheid.

Le 6 avril 2013

